

Christian HOTTIN – Architectures de l'enseignement supérieur à Paris (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup>) - 1999

## L'ARCHITECTURE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR Paris (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles)

Christian HOTTIN  
Chef de la Mission ethnologie  
DAPA – Ministère de la culture  
Christian.hottin@culture.gouv.fr

### *Du crépuscule des Lumières à l'aube des Trente glorieuses*

«Le programme des facultés (...) est fondamentalement ambivalent. Laboratoire et palais, équipement et monument» : c'est ainsi que Claude Laroche évoque l'architecture universitaire dans son étude consacrée à la Faculté de Médecine de Bordeaux<sup>1</sup>. Comme il le souligne, l'architecture d'un établissement d'enseignement supérieur n'obéit pas à la stricte économie qui préside à la conception des écoles primaires. Une grande variété de programmes correspond à chaque institution. Pour désigner une apparente similitude formelle, l'expression de *palais universitaire* est volontiers utilisée. Terme qui peut s'appliquer indifféremment, à l'Ecole de Chirurgie de Gondoin, aux façades des Mines et à la Sorbonne : mélange de régularité et d'austérité, de majesté et de froideur. Cependant, la ressemblance ne résiste pas à l'analyse : par certains traits, l'Ecole de Chirurgie se rapproche des hôtels particuliers contemporains, mais elle marque avant tout une rupture avec la tradition architecturale antérieure. L'Ecole des mines est en partie un authentique palais, noyé dans une enveloppe postérieure. La façade élevée par Nénot rue des écoles évoque le triomphe de l'université

---

<sup>1</sup> Laroche (Claude), «Pro Scientia, Urbe et Patria : L'architecture de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, 1876-1888 et 1902-1922», *Revue archéologique de Bordeaux*, tome LXXXIII, année 1992, p. 137-173, p. 173.

républicaine, mais les façades sur cour respectent l'emplacement du collège de Richelieu et en s'en inspirent.

La diversité des styles et la variété des programmes invitent à se couler dans la linéarité d'un récit historique et non dans l'analyse typologique des rapports entre formes et fonctions. Les changements historiques, ceux qui affectent l'ensemble de l'enseignement supérieur et ceux de chaque institution, importent autant que l'évolution architecturale et font apparaître quelques tendances profondes : des innovations pré-révolutionnaires suivies d'une longue période de tâtonnements, le développement complexe du modèle palatial conjugué avec le respect des lieux et des formes du passé, un décalage entre la capitale et la province, et enfin, entre 1920 et 1940, de modestes transformations architecturales limitées par des localisations contraignantes.

### ***Collèges, facultés et académies au siècle des Lumières***

Entre 1750 et 1789, trois édifices destinés à l'enseignement sont construits à Paris. Par leur style et la répartition des espaces, ils se différencient des constructions antérieures. La Faculté de Droit élevée par Soufflot entre 1771 et 1774, reste un bâtiment très classique, dont les modestes colonnes ioniques répondent à celles de l'église Sainte-Geneviève<sup>2</sup>. Les différents services sont disposés autour d'une cour intérieure fermée : ici, pas de grande innovation, mais les conditions de vie s'améliorent grandement, si on compare ces locaux à ceux, fort insalubres, du Clos-Bruneau<sup>3</sup>. Au Collège de France, à partir de 1774, Chalgrin dispose les corps de bâtiments autour d'une cour largement ouverte sur l'extérieur, fermée par une grille et un portail. Le vestibule occupe une place centrale, la chapelle est de dimensions modestes, la salle des actes plus imposante ; en outre différents équipements spécifiques sont construits : laboratoire de chimie, amphithéâtre anatomique. Cette organisation et la sobriété des lignes en font un proche parent des hôtels contemporains.

Bien plus spectaculaire apparaît l'École de Chirurgie de Gondoin (élevée entre 1769 et 1786) : elle s'ouvre largement sur la rue par une colonnade ionique, le décor sculpté (*La bienfaisance du*

---

<sup>2</sup>La Faculté de Théologie devait s'installer de l'autre côté de la place. La mairie du Ve arrondissement, élevée sous la Monarchie de juillet, respecte la symétrie architecturale souhaitée par Soufflot.

<sup>3</sup>Trudaine, dont l'intervention favorisa le transport des juristes en ces lieux, fut honoré en retour par l'installation de son buste dans les nouveaux locaux. Voir : Tarbé de Saint-Hardouin (M.), «Le buste de Trudaine à l'École des ponts et chaussées», *Annales des ponts et chaussées*, 1<sup>er</sup> trim. 1885, n.p.

*monarque, Alliance de la Théorie et de la pratique*<sup>4</sup>) annonce la fonction de l'édifice ; enfin, l'amphithéâtre, placé au cœur de l'institution, occupe le fond de la cour. Par sa taille, cette salle l'emporte de beaucoup sur la rotonde de l'amphithéâtre de Saint-Cosme (1691-1695) ancien siège de l'Académie de Chirurgie<sup>5</sup>. En outre, sa position est signifiante : il occupe la place de la chapelle dans les collèges médiévaux ou modernes. Au Collège des Quatre Nations, le dôme domine la façade principale. Dans la Sorbonne de Lemercier, élevée à partir de 1627, c'est autour du péristyle de la chapelle que s'organisent les bâtiments. L'espace culturel, réceptacle de la dépouille du fondateur ou du bienfaiteur, était le centre de ces lieux de vie et de transmission des connaissances qui fonctionnaient selon les usages de l'université fondée au XIII<sup>e</sup> siècle (organisation cléricale, travail en petits groupes). A l'Ecole de Chirurgie s'affirme le primat du cours magistral (en l'occurrence lié à dissection) et de son expression architecturale la plus accomplie : l'amphithéâtre<sup>6</sup>. Un autre amphithéâtre (destiné à l'enseignement des sages femmes) et une salle des actes sont les autres éléments importants de cette construction.

En 1789, ces institutions peuvent être enviées de la plupart des collèges parisiens, des autres facultés et des écoles (ces dernières ne possèdent guère de locaux propres<sup>7</sup>). Les Collèges sont vétustes. La situation des facultés n'est pas meilleure : celle de Médecine occupe depuis le Moyen-Age une médiocre parcelle rue de la Bûcherie. Plusieurs amphithéâtres y ont été édifiés. Celui de Winslow a été inauguré en 1745 ; il est de dimensions très modestes<sup>8</sup> et se détériore déjà ; la salle des actes est elle aussi bien vétuste. La Révolution, en bouleversant la physionomie de l'enseignement supérieur, va également transformer le cadre matériel des institutions ; il faudra un demi-siècle pour que se développe une architecture propre aux établissements d'enseignement supérieur.

---

<sup>4</sup>Bas-reliefs de Berruer. voir : Legrand (Noé), *Les collections artistiques de la Faculté de Médecine, Inventaire raisonné publié par P. Landouzy*, Paris, 1911, XVI-338 p., pl. 3.

<sup>5</sup>Voir : Vitry (Paul), *L'Amphithéâtre des chirurgiens et l'Ecole des arts décoratifs*, Paris, 1920, 16 p.

<sup>6</sup>On peut comparer cette transformation à celle survenue, aux siècles précédents, dans les palais royaux sièges du pouvoir politique. La chapelle est le centre du palais-monastère de l'Escorial. La chambre du roi est le cœur de Versailles, où la chapelle occupe une partie de l'aile nord.

<sup>7</sup>L'Ecole vétérinaire de Paris tient une place à part : implantée dès cette époque à Maisons-Alfort, sur un vaste terrain, elle dispose de ses propres locaux et ne connaîtra pas le manque de place et la recherche de bâtiments plus vastes, deux traits caractéristiques de l'histoire architecturale de nombreuses institutions.

<sup>8</sup>Voir : Chéreau (dr Achille), *Notice sur les anciennes écoles de médecine de la rue de la Bûcherie*, Paris, Delahaye, 1886, 31 p.

## *L'art de l'appropriation*

La quasi-totalité des institutions disparaissent pendant la Révolution : un parc immobilier important se trouve vacant. Les nombreuses fondations de la Convention, les facultés impériales et les créations de la Restauration ne s'installent pourtant pas toujours dans ces vieux édifices. Certaines institutions sont sans architecture : pas d'enveloppe, pratiquement pas d'espace. Elles sont errantes<sup>9</sup>. L'Ecole des langues orientales vivantes, une des écoles de l'an III, connaît un tel sort : elle passe des combles de la Bibliothèque nationale au Collège de France, où les cours sont donnés dans l'appartement de fonction du directeur<sup>10</sup>. La question du programme architectural à réaliser ne se pose même pas : une salle suffit, il n'existe pas d'équipements propres.

En revanche, les juristes retrouvent les bâtiments de Soufflot et les médecins ceux de Gondoin, tandis que la Faculté de Théologie, avec les Lettres et les Sciences, prend possession de la Sorbonne abandonnée par les artistes<sup>11</sup>. Dans tous ces cas (en dehors de la Faculté des Sciences, pour laquelle il faut aménager des laboratoires), l'appropriation de l'architecture par l'institution et l'installation de la communauté dans les murs ne posent guère de difficultés : l'utilisation des locaux correspond grossièrement à leur destination d'origine<sup>12</sup>. En 1806, L'affectation par Napoléon des bâtiments du Collège de Navarre à l'Ecole polytechnique entraîne plus de problèmes : il faut adapter l'architecture aux deux caractéristiques essentielles de l'institution (une école militaire et un établissement scientifique)<sup>13</sup>.

L'appropriation de locaux est le principal caractère du rapport des institutions à l'architecture. Le cas de l'Ecole des ponts et chaussées entre 1828 et 1845 illustre cette situation. En 1828, l'Ecole loue les bâtiments de l'hôtel Carnavalet. Elle n'y fait que des travaux d'entretien, le bail arrive bientôt à expiration. A la même époque, rue Hillerin-Bertin, est achevé l'hôtel de la direction de la Police générale. Cette administration est supprimée, et le Directeur des ponts et chaussées demande

---

<sup>9</sup> Voir les pérégrinations de l'Ecole des chartes.

<sup>10</sup> Stanislas Jullien, professeur de chinois à l'Ecole des langues orientales et administrateur du Collège de France, laissa la jouissance de son appartement à ses collègues.

<sup>11</sup> Voir : Mignot (Claude), «la nouvelle Sorbonne de Richelieu», *La Sorbonne et sa reconstruction*, (Philippe Rivé, dir.), Paris, DAVP, 1987, 213 p., p. 47-55.

<sup>12</sup> En revanche, on construit des amphithéâtres où il n'en existait pas : la chapelle de la Sorbonne est aménagée pour abriter celui de l'Ecole normale, mais le projet échoue (voir : Arch. nat., F 13 203 et F 13 909).

<sup>13</sup> Voir : Szambien (Werner), «Les bâtiments de la Montagne Sainte-Geneviève au XIX<sup>e</sup> siècle», *Le Paris des Polytechniciens, des ingénieurs dans la Ville*, Paris, DAAVP, 1994, 299 p., p. 27-37.

l'affectation du local à l'école<sup>14</sup>. Il sollicite un accord rapide, afin de permettre les travaux d'appropriation, qui sont au demeurant fort modestes. Le déménagement se produit en catastrophe. Finalement, le nouvel hôtel s'avère peu commode<sup>15</sup>. En outre, en vertu d'une convention passée avant l'installation, l'administration de la Police continue à utiliser le troisième étage pour y entreposer ses archives courantes... Un contentieux se développe<sup>16</sup>. L'Ecole des ponts et chaussées limite les travaux à l'entretien des locaux. Les sommes allouées décroissent encore quand un nouveau déménagement est annoncé : il s'achève le 22 novembre 1845 avec l'installation à l'hôtel de Fleury. C'est un tournant dans la vie de l'Ecole et la fin de l'errance. Peu après, les premiers bustes sont commandés. Pendant plus de cent cinquante ans les agrandissements se feront sur ce site, et la conscience collective de la communauté s'attachera à ces lieux.

A des dates variables, le même phénomène se produit pour l'Ecole des mines (l'hôtel de Vendôme est affecté à l'Ecole en 1815) et pour l'Ecole des langues orientales vivantes (hôtel de Bacquerville)<sup>17</sup>. En 1829, la jeune Ecole centrale élit domicile dans l'hôtel Salé. Les grands hôtels particuliers, avec leurs vastes et hautes pièces, leurs espaces de réception et leurs façades imposantes conviennent aux établissements d'enseignement supérieur. On est loin du *palais universitaire*, mais l'architecture palatiale traditionnelle, comme forme et comme contenu, est adaptable aux besoins des écoles et facultés.

### ***L'avènement du palais universitaire***

Avant de devenir sous la troisième République une réalité architecturale, le *palais universitaire* fut longtemps un rêve. Sous l'Empire, on envisage la construction d'un palais de l'Université au Champ de Mars. Après le retour des Bourbons, la Sorbonne, confiée à Léon Vaudoyer, sera au cœur des projets de reconstruction de l'Université. Deux principes caractérisent tous ces programmes pour la Sorbonne : la volonté de réunir en un seul édifice les différentes facultés et la nécessité de rester

---

<sup>14</sup> Arch. nat. , F 13 1133. Lettre du Directeur des mines et des ponts et chaussées au Ministre de l'Intérieur, 10 septembre 1828.

<sup>15</sup> Un rapport antérieur à la construction signalait déjà les défauts du projet. Arch. nat., F 13 1133. Lettre de Rohault à Héricart de Thury, 9 avril 1827.

<sup>16</sup> Arch. nat., F 13 1133. Lettres du Ministre des travaux publics au Ministre de l'intérieur, 3 juillet, 24 juillet et 13 novembre 1830.

<sup>17</sup> Voir : : Cordier (Henri), *Un coin de Paris, L'Ecole des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille*, Paris, 1913, 150 p.

sur le site primitif de la Sorbonne médiévale<sup>18</sup>. Le projet élaboré par Vaudoier sous le second Empire est près d'aboutir, puisque la première pierre est posée en 1855<sup>19</sup>. L'architecture est celle d'un palais dont la façade principale, ponctuée par la tour d'astronomie<sup>20</sup>, donne rue Saint-Jacques. La physionomie de l'édifice (frontons triangulaires et ordres classiques), semble très conventionnelle, mais Barry Bergdoll a montré l'influence des techniques médiévales dans cette construction : arcs surbaissés et pilastres porteurs faisant office de contreforts en témoignent<sup>21</sup>. Mais ce projet, comme les autres, n'aboutit pas.

En revanche, la concrétisation d'une architecture conçue spécialement pour un établissement d'enseignement supérieur se manifeste en dehors de l'Université : l'École normale élevée par de Gisors et achevée en 1846 exprime un programme complet et rigoureux (lieux de représentation avec les grands vestibules et la salle des actes, lieux de travail avec des salles de cours et une bibliothèque, lieux de vie avec un réfectoire, des dortoirs et de nombreux logements pour le personnel) dans une forme architecturale très dépouillée et composée de matériaux économiques. Le modèle de l'architecture conventuelle est évident : les bâtiments s'organisent autour d'une cour carrée ceinte de couloirs ; la chapelle se greffe sur une des ailes. En outre, les plans et élévations du séminaire de Saint-Sulpice<sup>22</sup> (1820, par Godde) ou de l'Institut des jeunes aveugles (par Philippon sous la Monarchie de juillet) ont des analogies indiscutables avec celui de l'École normale. Dans ses projets pour la Sorbonne, de Gisors adopte également le parti du cloître : la Sorbonne mêle ainsi le palais et le couvent<sup>23</sup>. A partir de 1839, Léon Vaudoier réussit à transformer Saint-Martin-des-Champs en palais industriel adapté au Conservatoire des arts et métiers<sup>24</sup> : une orientation claire est donnée à l'édifice (entrée rue Saint-Martin), la porte principale magnifiée, les élévations sont régularisées, des effets de symétrie créés.

---

<sup>18</sup> On se contente de définir une parcelle de terrain plus vaste.

<sup>19</sup> Voir : Bergdoll (Barry), « Les projets de Léon Vaudoier pour une reconstruction sous le second Empire, l'historicisme didactique », *La Sorbonne et sa reconstruction* (Rivé, Philippe, dir.), Paris, DAVP - La manufacture, 1987, 231 p., p. 55-64.

<sup>20</sup> On retrouve cette disposition dans la façade élevée par Nénot rue Saint-Jacques, mais la tour n'est plus alors le centre d'une composition symétrique.

<sup>21</sup> Voir : Bergdoll (Barry), *op. cit.*, p. 63-64.

<sup>22</sup> Voir : *Choix d'édifices publics projetés et construits à Paris depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. II, Paris, Louis Colas éd., 1837-1844.

<sup>23</sup> Arch. nat., F 17 14537. Projet de A. de Gisors pour la reconstruction de la Sorbonne.

<sup>24</sup> Voir : Bergdoll (Barry), « Léon Vaudoier (1838-1872) », *1794-1994, Le Conservatoire des arts et métiers – Au cœur de Paris* (Le Moël, Michel et Saint-Paul, Raymond, dir.), Paris, DAVP, 1994, 237 p., p. 90-95.

Les Arts et métiers et l'École normale concrétisent des programmes très particuliers, qui correspondent aux missions exceptionnelles de ces institutions. Qu'en est-il de l'architecture des universités ? Aucune réalisation, on l'a vu, sous le second Empire ; cependant, à travers les projets de Gisors ou Vaudoyer la réflexion théorique progresse, tandis que la nécessité de développer les équipements techniques et scientifiques se fait impérieuse, surtout après 1871. Sous la troisième République constructions et reconstructions se multiplient. Ces opérations sont l'occasion d'une réflexion plus poussée des architectes sur ce que doit être un établissement d'enseignement supérieur. Les grandes lignes du programme apparaissent alors, mais il ne s'agit jamais d'un «*programme-type* ». Sous la troisième République, les facultés de Médecine, de Droit et la nouvelle Sorbonne<sup>25</sup> sont les principaux exemples de palais universitaires. Les moyens considérables engagés dans ces différentes campagnes<sup>26</sup> permettent le développement des espaces de circulation et de représentation, qui étaient auparavant assez modestes : en 1892, Lheureux associe au vestibule de la Faculté de Droit une très large galerie, aux dimensions de salle des pas perdus. La Sorbonne, entre 1885 et 1900, apparaît comme le point d'orgue de ces recherches, tous les espaces de communication sont aussi des espaces de représentation, tandis que la magnificence du grand escalier se joint à celle des salons académiques et à l'immensité du grand amphithéâtre pour former une séquence monumentale comparable à celle de l'Opéra de Garnier ou de l'Hôtel de Ville de Ballu. Les lieux d'enseignement sont l'objet de soins attentifs (réflexion sur l'acoustique et l'éclairage des salles) et une typologie se développe : elle est en rapport avec les transformations pédagogiques de l'époque, puisque les salles de cours pourvues de petites bibliothèques sont adaptées aux séminaires et aux séances de travaux dirigés, tandis que les amphithéâtres restent l'espace naturel du cours magistral. Enfin, le laboratoire devient une pièce essentielle du dispositif des enseignements scientifiques. Pour toutes les disciplines sont mis en place des espaces dévolus à la conservation des matériaux de base du savoir et à l'acquisition personnelle des connaissances : collections de moulages, musées, galeries de machines (comme celle de l'École des ponts et chaussées) et bibliothèques équipées de magasins.

A ces institutions modernisées et enrichies, on associe, à la Sorbonne et à la Faculté de Droit, de nouvelles façades, véritablement dignes de celles de *palais*. Ces façades témoignent cependant de

---

<sup>25</sup> Voir : Rivé(Philippe, dir.), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris, DAVP - La Manufacture, 1987, 231 p.

<sup>26</sup> Sous la troisième République le financement devient plus complexe, les facultés sont reconstruites à frais communs par la Ville de Paris et par l'État. Les autres écoles supérieures, ainsi que l'École de Pharmacie (Faculté en 1920) sont à la charge de l'État (Bâtiments civils et palais nationaux).

l'importance du passé, tout comme laboratoires et ateliers manifestent la modernisation de l'enseignement.

### ***Architecture de l'avenir, architecture du passé***

La nouvelle Ecole centrale, construite par Denfer et Demiduid entre 1882 et 1884, reflète cette ambivalence<sup>27</sup>. La façade rue Montgolfier est richement ornée, le pavillon central fait légèrement saillie, les fenêtres y sont surmontées de frontons triangulaires en brique et pierre qui évoquent le premier âge classique : c'est l'entrée de l'administration. Sur les autres façades, l'emploi apparent du métal et la forme rectangulaire des fenêtres définissent les espaces de travail (amphithéâtres, turnes des élèves, ateliers) et soulignent le caractère scientifique et technique de l'institution. A la Sorbonne et à l'Ecole de Pharmacie (1877-1882), Laisné et Nénot ont rendu manifestes les différentes fonctions des espaces par la diversité des matériaux : ici, la Faculté des Lettres et le Rectorat en pierre, les Sciences en brique ; là, la façade principale en calcaire blanc, l'aile des travaux pratiques en briques polychromes. Formes rationalistes ou académiques, matériaux traditionnels ou novateurs ne rendent pourtant pas compte d'un autre aspect essentiel de ces formes architecturales : l'importance du bâti existant, qu'il soit conservé ou destiné à périr, dans la conception des édifices.

C'est une nécessité économique que de préserver les constructions en place. Mais ces formes influencent le développement ultérieur des constructions. Les architectes doivent raccorder matériellement les différentes parties, mais aussi concevoir des élévations harmonieuses. Au Conservatoire des arts et métiers, Vaudoier modifie l'élévation de l'aile à édifier en face du réfectoire gothique : le bâtiment du portefeuille est inspiré par l'architecture du XIII<sup>e</sup> siècle. Vaudoier fait alors véritablement œuvre de création et met en application au Conservatoire des arts et métiers des concepts qui lui sont propres ; le plus souvent, ses confrères copient les façades antérieures pour préserver l'unité apparente de l'édifice : les agrandissements du Collège de France sont faits dans cet esprit. A la Faculté de Droit, Lheureux compose à sa guise la façade de la rue Saint-Jacques<sup>28</sup>. En revanche, pour la façade sur la rue Soufflot, il garde l'architecture du siècle précédent. A la Sorbonne,

---

<sup>27</sup> Voir Christian Hottin, « La maison des abeilles : l'Ecole centrale des arts et manufactures rue Montgolfier et rue Conté (1889-1969) », *Le Paris de Centraliens, bâtisseurs et entrepreneurs*, Jean-François Belhoste (dir.), Paris, AAVP, 2004, 236 p., p. 43-48. Ce texte est également déposé sur HAL-SHS (notice halshs-00067799).

<sup>28</sup> Il doit cependant tenir compte de l'environnement : lycée Louis Le Grand et Sorbonne.

Nénot agit différemment : les constructions anciennes sont abattues, à l'exception de la chapelle. Le maintien de celle-ci oblige l'architecte à imaginer pour les bâtiments de la nouvelle cour des élévations en harmonie avec la construction de Lemercier. Ces façades sont un rappel du monument détruit, la superficie de la cour reste identique : au désir de composer un écrin en harmonie avec une église prestigieuse se mêle le souci de conserver le souvenir d'un édifice chargé d'histoire. L'architecture sert alors la mémoire de l'institution<sup>29</sup>.

Cette présence des architectures antérieures au cœur des constructions nouvelles est essentiellement liée au choix constant du maintien sur le site d'origine : d'où l'importance d'un « *détour* » par la Province pour étudier les formes de l'architecture universitaire dans les constructions élevées *ex nihilo*.

### ***Paris et la Province***

Particulièrement visible à Paris, le mouvement des constructions doit cependant être considéré dans l'ensemble du pays. En effet, la physionomie des constructions universitaires dans les grandes villes françaises rend plus évidente la singularité parisienne.

Comme à Paris, les nouvelles constructions sont rares avant 1870. On observe également des appropriations de locaux. En témoigne la Faculté de Médecine de Montpellier, installée en l'an III dans les locaux d'un ancien monastère devenu palais épiscopal<sup>30</sup>. De 1743 à 1748 Antoine Giral avait modernisé l'édifice : la nouvelle école se coula tout naturellement dans cet élégant décor, la chapelle privée devint une salle des actes, doyen et secrétaire général s'installèrent dans les appartements épiscopaux, la bibliothèque resta en place. Pour répondre à la nouvelle affectation, on éleva un amphithéâtre d'anatomie derrière le cloître. Lorsque fut réalisée l'extension du bâtiment<sup>31</sup>, entre 1848 et 1851, l'architecte départemental dut tenir compte des élévations existantes et copia la

---

<sup>29</sup> Par la suite, ces élévations deviendront emblématiques de la nouvelle Sorbonne, et Nénot les utilisera dans d'autres constructions universitaires, par exemple la façade principale de l'Institut de chimie (actuellement Ecole nationale supérieure de chimie de Paris).

<sup>30</sup> L'Ecole de Santé de Montpellier, qui fait suite à l'ancienne Faculté de Médecine et annonce la nouvelle fut créée le 14 frimaire an III et installée dans ses nouveaux locaux le 5 pluviôse et le 3 floréal de la même année. Bonnet (Hubert), *La Faculté de Médecine de Montpellier, huit siècles d'art et d'éclat*, Montpellier, 1992, 375 p., p. 152.

<sup>31</sup> Comme à la Faculté de Droit de Paris ou à la Sorbonne, il s'agit d'une opération menée à frais commun par la ville (30 000 francs pour Montpellier) et par l'Etat (Ministère de l'Instruction Publique), pour

façade épiscopale, tout comme ses collègues parisiens confrontés à de semblables situations. Les constructions ultérieures (1867, 1869, 1900 et 1957) sont implantées le long du boulevard, dans le prolongement de la vieille faculté.

Montpellier reste une exception. En Province, l'enseignement supérieur connaît un essor décisif sous la troisième République. De cette époque datent, par exemple, les facultés de Bordeaux (Droit, Médecine et Pharmacie, Lettres et Sciences), Toulouse (Médecine, Sciences, extension de la Faculté de Droit), Lille (Lettres, Sciences, Médecine, Ecole des arts et métiers et Facultés catholiques) et Lyon. Dans ces quatre cas, le contraste avec la situation parisienne est très net. Les localisations choisies en sont un exemple : ces facultés sont établies en marge du centre historique des villes, le long des boulevards de ceinture ou dans les quartiers récents. Cela n'étonne guère à Lyon, ville dépourvue de tradition universitaire ancienne. Mais il en va de même à Toulouse où seule la Faculté de Droit demeure à proximité des collèges médiévaux. Les architectes n'ont donc jamais à composer avec un édifice plus ancien. Cette remarque vaut pour le style adopté autant que pour l'agencement des constructions. A Bordeaux, bien que confronté à un terrain ingrat (un trapèze allongé), Pascal peut disposer de l'ensemble de la superficie comme il l'entend et concilier dans la Faculté de Médecine et de Pharmacie<sup>32</sup> une distribution rigoureuse des différents services<sup>33</sup> et une mise en scène architecturale élégante<sup>34</sup>. A Toulouse, il en va de même pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie élevée par Joseph Thillet de 1887 à 1891 : la façade en pierre de taille comporte deux pavillons symétriques qui correspondent aux amphithéâtres, tandis que les espaces réservés aux travaux pratiques se trouvent à l'arrière du bâtiment et s'organisent en plusieurs cours. A la même date sont achevés les locaux voisins de la Faculté des Sciences. Les façades se suivent sur les allées Jules Guesde, mais celle de la Faculté des Sciences, plus modeste et moins sévère que sa voisine, est en briques ornée de bandeaux et de colonnes de pierre. Souci d'économie ou référence à la tradition locale ? Probablement les deux. Du reste, seule la façade principale de la Faculté de Médecine est en

---

une somme totale de 158 000 francs. Bonnet (Hubert), *La Faculté de Médecine de Montpellier, huit siècles d'art et d'éclat*, Montpellier, 1992, 375 p., p. 153.

<sup>32</sup> Elle est édifiée entre 1876 et 1888.

<sup>33</sup> Les amphithéâtres et la bibliothèque sont installés à proximité de la rue, tandis que les laboratoires et les salles de dissection sont disposés à l'arrière du bâtiment. Pour répondre aux nécessités de l'hygiène, ces derniers sont individualisés et séparés par des petites cours.

<sup>34</sup> Sur cet édifice, voir : Laroche (Claude), «Pro Scientia, Urbe et Patria : L'Architecture de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, 1876-1888 et 1902-1922», *Revue archéologique de Bordeaux*, tome LXXXIII, année 1992, p. 137-173.

Pierre, dans les ailes et les cours la brique l'emporte partout. Thillet à Toulouse, Burguet, Durand<sup>35</sup> et Pascal à Bordeaux : tous ces architectes dessinent des façades symétriques et classiques qui témoignent d'une relative homogénéisation de l'architecture universitaire sous la République. Les constructions parisiennes semblent un appas plus qu'un modèle. Seule l'Ecole de Pharmacie de Laisné, tant par la régularité de ses élévations que par la rationalité de son organisation peut être rapprochée des édifices provinciaux : or, comme eux, elle est édifiée sur un terrain vierge, celui de la pépinière du Luxembourg. C'est donc bien dans les grandes villes universitaires régionales qu'on peut trouver des édifices dont l'architecture est totalement libérée du poids historique de l'institution.

Cependant, partout en France, les constructions universitaires restent isolées, dépourvues de liens entre elles. Disposées dans le tissu urbain au gré des disponibilités, parfois proches les unes des autres, parfois très éloignées, elles ne servent jamais à l'organisation d'un quartier. Les façades sont sans dégagements et peu lisibles<sup>36</sup>. L'Université impériale de Strasbourg, développée après l'annexion de 1871<sup>37</sup>, se différencie notablement des réalisations françaises contemporaines. Le Palais universitaire<sup>38</sup> clôt une large percée de la ville nouvelle, fermée à l'autre extrémité par la résidence impériale, il donne en outre sur une large esplanade. Derrière lui, de chaque côté d'un jardin, sont disposés les différents instituts. Dans tout le quartier, le tracé des voies s'organise autour de cet élément majeur du nouveau paysage urbain strasbourgeois<sup>39</sup>. L'université s'organise en un quartier soigneusement inséré dans le reste du tissu urbain. En France, seules les facultés catholiques de Lille, dans le quartier Vauban, peuvent évoquer cette recherche d'osmose entre l'université et la ville.

---

<sup>35</sup> Voir : Laroche (Claude), « Un exemple provincial, les facultés de Bordeaux », *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris, DAVP - La Manufacture 1987, p. 197-222.

<sup>36</sup> Claude Laroche souligne cette situation dans le cas de Bordeaux. Laroche (Claude), *op. cit.*, p. 140 : « La ville ne semble avoir d'autre ambition urbaine en cette fin de siècle que de combler les vides ou de réutiliser les emplacements désaffectés (...) Aucun des trois édifices construits alors ne bénéficiera d'un emplacement un temps soit peu avantageux, aucun n'aura droit à la perspective frontale que réclame le système architectural dont il relève ».

<sup>37</sup> Elle est édifiée de 1876 à 1884 par Otto Warth.

<sup>38</sup> Voir : Loyer (François), « Le Palais Universitaire de Strasbourg, culture et politique en Alsace au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Art*, 1991, n°91, p. 9-25. Loyer (François), « Le souffle de Raphaël à l'Université Impériale de Strasbourg », *Revue des Monuments Historiques*, 1990, n°168, p. 41-44.

<sup>39</sup> Au sein du Reich wilhelmien la situation de l'Université alsacienne est cependant particulière : elle est une vitrine de la science allemande.

### ***Les incertitudes de l'Entre deux Guerres***

En 1918 l'Université de Strasbourg rentre dans le sein de la République. Le modèle de développement urbanistique qu'elle offre n'aura cependant pas d'influence réelle sur l'architecture universitaire de cette époque.

Il n'en reste pas moins que la question de la localisation est directement liée au choix de certains partis architecturaux : à Paris on ne peut disposer que de parcelles médiocres, il faut donc gagner de la place en hauteur tout en jouant avec les limites des règlements en vigueur ; en banlieue, les vastes superficies disponibles rendent possible la construction de plus petites unités et facilitent les extensions ultérieures. On se décide pourtant en général pour l'agrandissement sur place. Les édifices conçus ou construits à cette époque restent massifs, ils occupent tout ou une partie de parcelles prises dans le tissu urbain. Ils ne possèdent pratiquement aucun dégagement, ce qui accentue pour le passant ou le visiteur la sensation d'écrasement, particulièrement à la nouvelle Faculté de Médecine de la rue des Saints-Pères.

Si les localisations choisies sont passéistes, la modernité se manifeste souvent dans les techniques de construction et dans les formes architecturales adoptées : le progrès scientifique rencontre une nouvelle esthétique architecturale, notamment dans les laboratoires. Au Collège de France, le cabinet Guilbert père et fils, après avoir envisagé de construire les laboratoires en brique et pierre, dans une certaine tradition historiciste, adopte le béton recouvert de céramique et conçoit un édifice dont la structure apparaît nettement à l'extérieur (1928-1933). Des mêmes architectes, les laboratoires de l'École normale supérieure (1934-1937) illustrent également cette recherche, même si la façade de la rue Erasme (laboratoires de biologie) est d'une discrétion qui la rapproche de celle d'un immeuble de rapport. Une construction aussi audacieuse que l'Institut de biologie physico-chimique, élevé en 1930 par Germain Debré, apparaît tout à fait exceptionnelle : on remarqua dès cette époque ses liens de parenté avec les réalisations hollandaises contemporaines. Quant à la Faculté de Médecine conçue par Madeline et commencée en 1936, si son gigantisme et son allure « totalitaire » choquent encore aujourd'hui<sup>40</sup>, elle incarnait selon Gustave Roussy tout le génie moderne de son époque : *« Nous ne négligeons rien pour que l'édifice dressé dans le ciel de Saint-Germain-des-Prés par le talent de nos architectes porte en faveur de notre époque le plus audacieux et le plus*

---

<sup>40</sup> « C'est ainsi qu'il a fallu se résigner au scandale permanent de superstructures qui déparent le panorama de Paris et écrasent de leur masse disgracieuse un vieux quartier plein de charme d'où les toubibs et les carabins ont chassé les antiquaires ». Réau (Louis), *Histoire du vandalisme, les monuments détruits de l'art français*, édition augmentée par Michel Fleury et Guy-Michel Leproux, Paris, 1994, 1190 p., p. 871.

*magnifique témoignage. Aux courbes et aux volutes qu'affectionnaient nos pères, nous est-il défendu d'opposer, sinon de préférer les vastes espaces architecturaux où dominent les infinis de la ligne droite ?* »<sup>41</sup>.

Cependant, toutes les réalisations de ces années ne se présentent pas comme une traduction architecturale littérale du progrès scientifique. Bien souvent, les adjonctions ne sont réalisées que dans le but de remédier au manque de place. On s'efforce alors, comme à la Faculté de Pharmacie en 1938, de greffer aussi discrètement que possible une nouvelle construction sur un édifice existant. Enfin, à l'opposé des laboratoires de Guilbert ou de Debré, l'Institut d'art et d'archéologie de Bigot (1927) se présente comme une synthèse des styles de l'architecture occidentale, depuis la Rome antique jusqu'au siècle présent. Si l'intention affichée par l'architecte s'accorde à la destination de l'édifice, le résultat obtenu est d'une telle singularité (encore renforcée par le rouge vif du revêtement en brique), qu'il est difficile de retrouver les multiples sources d'inspiration de son concepteur<sup>42</sup>.

Avant 1945, ce n'est pas dans un ensemble de constructions universitaires vouées à l'enseignement que la réflexion sur l'agencement des édifices les uns par rapport aux autres et leur insertion commune dans la ville trouve son aboutissement : la Cité internationale universitaire<sup>43</sup>, dont les premières constructions datent de 1923, est seulement un lieu de résidence. Cependant, ce projet ambitieux et généreux traduit le souci d'organiser la vie universitaire de manière cohérente (bien que manquent les fonctions essentielles d'enseignement et de recherche), de donner à la réunion de ces espaces la forme d'une ville miniature et enfin de lier cette cité de la connaissance au reste de l'agglomération (construction d'une gare sur la ligne de Sceaux pour relier la Cité au quartier Latin). En raison de la dimension internationale de cette expérience, presque tous les pavillons sont construits dans un style censé évoquer le pays d'origine des étudiants : le « kitsch » de l'ensemble (la Cité ressemble à une exposition universelle en réduction) masque quelque peu ces innovations.

## **Conclusion**

Tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la réflexion sur l'architecture des établissements d'enseignement supérieur progresse ; les importantes campagnes de construction accompagnent la

---

<sup>41</sup> Roussy (Gustave), *Pose de la première pierre de la nouvelle Faculté de Médecine*, Paris, 1936. Cité par : Binet (Léon) et Valléry-Radot (Pierre), *La Faculté de Médecine de Paris, cinq siècles d'art et d'histoire*, Paris, 1952, 123 p.

<sup>42</sup> Voir : Toudouze (Georges), «L'Institut d'art et d'archéologie de l'Université de Paris», *L'Illustration*, 22 novembre 1930, p. 371-374.

<sup>43</sup> Voir : Lemoine (Bertrand), *La Cité internationale universitaire de Paris*, Paris, 1990, 120 p.

Christian HOTTIN – Architectures de l'enseignement supérieur à Paris (XIXe – XXe) - 1999

définition du programme et la sélection d'un style en accord avec le prestige de ces institutions élitistes et la valeur cruciale accordée au savoir. A Paris, l'attachement aux lieux et aux constructions antérieures est un souci constant des architectes et des représentants des institutions, ces contraintes contribuent à façonner des édifices complexes, qu'il est impossible d'analyser en fonction de types ou de modèles : chaque bâtiment exprime l'histoire de la communauté qui l'occupe, tout autant que les réflexions de l'architecte qui le conçoit. Dans les autres villes universitaires, les facultés et les écoles supérieures présentent une physionomie plus simple. Cependant, la diversité des besoins propres à chaque établissement fait que les éléments de singularité sont toujours plus nombreux que les caractères communs : si les façades d'une faculté des lettres et d'une faculté de médecine peuvent être semblables, les programmes diffèrent totalement. Entre 1918 et 1945 se produit un changement radical dans l'esthétique des constructions : de nouvelles techniques et de nouvelles formes qui répondent au développement spectaculaire de nouveaux types d'édifices (les laboratoires) s'imposent à tous ; en revanche, le choix des localisations reste identique : l'université continue, de plus en plus difficilement, à se développer au cœur de la ville ancienne, sans aucune réflexion urbanistique, tant en ce qui concerne l'organisation des quartiers universitaires que leur insertion dans la ville. Alors que l'asphyxie menace, quels seront les choix adoptés après la deuxième Guerre mondiale ?

Christian HOTTIN

Chef de la Mission ethnologie

DAPA – Ministère de la culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

Une version remaniée et illustrée de ce texte a été publiée sous un autre titre dans :

“ Naissance d'une architecture spécifique ”, *Universités et grandes écoles à Paris, Les palais de la Science*, Paris, AAVP, 1999, 222 p., p. 37-45.